



SYNDICAT MIXTE POUR L'ETUDE
ET LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DANS
LE DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

du Syndicat Mixte pour l'Etude et la
Protection de l'Environnement en
Haute-Garonne

Edition de janvier 2016

Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne
1, boulevard de la Marquette – 31090 TOULOUSE cedex 09
Téléphone : 05.34.33.48.16 – télécopie : 05.34.33.48.20 – courriel : smepe@cg31.fr
www.environnement-haute-garonne.fr

SOMMAIRE

PRESENTATION DU SMEPE	2
▪ STRUCTURE.....	2
❖ <i>Création et composition</i>	2
❖ <i>Conseil d'Administration</i>	3
❖ <i>Bureau</i> :.....	4
▪ MISSIONS	4
REALISATIONS EN 2015	5
❖ RENCONTRES THEMATIQUES D'INFORMATION, DE DEBAT ET D'ECHANGES	5
❖ ASSEMBLEE GENERALE DU 19 REPORTEE AU 24 MARS 2015	6
❖ ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN REPORTEE AU 3 JUILLET 2015	6
❖ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 JUILLET 2015.....	6
❖ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2015.....	6
❖ OUTILS PEDAGOGIQUES	6
❖ SITE INTERNET.....	7
FONCTIONNEMENT	8
❖ MOYENS MATERIELS ET EN PERSONNEL	8
❖ MOYENS FINANCIERS	8
ANNEXES	9

Présentation du SMEPE

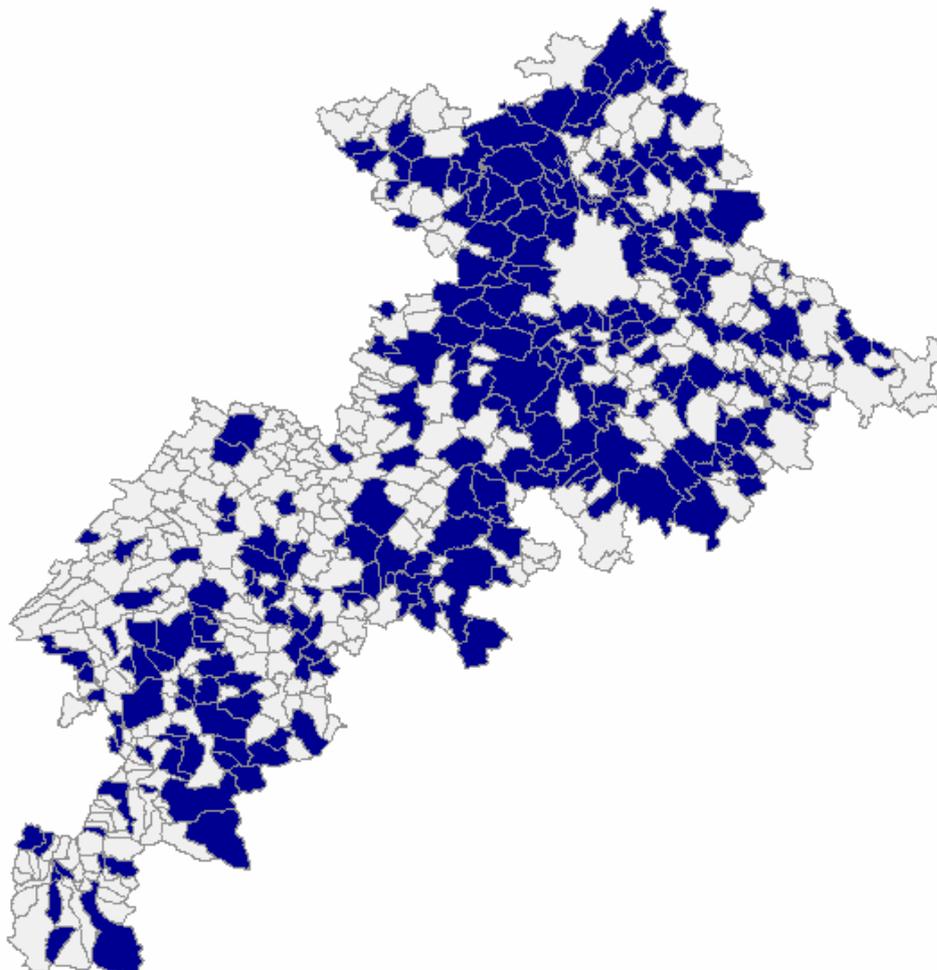
▪ Structure

❖ Création et composition

Créé en 1991 à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Garonne, le Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne (SMEPE) est composé du Conseil départemental et de communes volontaires du département.

Depuis sa création, le nombre de communes adhérentes n'a cessé de croître ; il est passé de 140 en 1991 à 265 en 2009, soit une population de 629 351 habitants aujourd'hui (*source INSEE 2012*).

Carte des communes adhérentes au SMEPE en 2015



Le SMEPE associe également - à titre consultatif - des associations de protection de l'Environnement et divers organismes et institutions compétents en Environnement et en Education. En 2015, 43 associations et 14 organismes institutionnels sont associés aux travaux du SMEPE.

❖ Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration est fixée par délibération du **3 juillet 2015** pour les membres du collège des communes et pour les membres du collège du Conseil départemental.

• Conseil d'Administration :

collège du Conseil départemental	collège des communes
15 conseillers départementaux, désignés par l'Assemblée départementale	15 élus municipaux, désignés par l'Assemblée Générale du SMEPE
<p>Bernard BAGNERIS Conseiller départemental du canton de Castanet-Tolosan,</p> <p>Pascal BOUREAU Conseiller départemental du canton de Blagnac,</p> <p>Christine COURADE Conseillère départementale du canton de Toulouse 2,</p> <p>Victor DENOUVION Conseiller départemental du canton de Castelginest,</p> <p>Jean-Michel FABRE Conseiller départemental du canton de Toulouse 2,</p> <p>Gilbert HEBRARD Conseiller départemental du canton de Revel,</p> <p>Alain JULIAN Conseiller départemental du canton de Léguevin,</p> <p>Julien KLOTZ Conseiller départemental du canton de Toulouse 1,</p> <p>Marie-Claude LECLERC Conseillère départementale du canton de Plaisance-du-Touch,</p> <p>Line MALRIC Conseillère départementale du canton de Blagnac,</p> <p>Jean-Jacques MIRASSOU Conseiller départemental du canton de Toulouse 9,</p> <p>Patrick PIGNARD Conseiller départemental du canton de Toulouse 5,</p> <p>Emilienne POUMIROL Conseillère départementale du canton d'Escalquens,</p> <p>Camille POUPONNEAU Conseillère départementale du canton de Toulouse 7</p> <p>Isabelle ROLLAND Conseillère départementale du canton de Tournefeuille.</p>	<p>Elisabeth DEMAISON Conseillère municipale de la commune de Gratentour</p> <p>Antoine DURIEUX Conseiller municipal de la commune de Boutx</p> <p>Françoise EMERY Conseillère municipale de la commune d'Ayguesvives</p> <p>Fabrice GRAGLIA Conseiller municipal de la commune de Lacaugne</p> <p>Florence MAZZOLENI Conseillère municipale de la commune de Pibrac</p> <p>Pascale MESBAH-LOURDE Conseillère municipale de la commune de Rieux-Volvestre</p> <p>Michel-Pierre MORDA Conseiller municipal de la commune de Villemur-sur-Tarn</p> <p>Josiane MOURGUE Conseillère municipale de la commune de Colomiers</p> <p>Dominique NITOUMBI Conseiller municipal de la commune de Portet-sur-Garonne</p> <p>Jean- Louis PUISSEBUR Maire de la commune de Pointis Inard</p> <p>Michel RUEDA Conseiller municipal de la commune de Muret</p> <p>Daniel SOUPENE Conseiller municipal de la commune d'Estancarbon</p> <p>François STEFANI Conseiller municipal de la commune de Pins-Justaret</p> <p>François TUDELA Conseiller municipal de la commune de Vallégue</p> <p>Aurélien VITRAC Conseiller municipal de la commune de Cintegabelle</p>

❖ Bureau :

La composition du bureau est fixée par délibération du Conseil d'Administration du 3 juillet 2015.

Président :	Monsieur Pascal BOUREAU Conseiller départemental du canton de Blagnac
Vice-présidents :	Monsieur Gilbert HEBRARD Conseiller départemental du canton de Revel
	Madame Marie-Claude LECLERC Conseillère départementale du canton de Plaisance-du-Touch
	Madame Pascale MESBAH-LOURDE Conseillère municipale de la commune de Rieux- Volvestre
Secrétaire :	M. Jean-Louis PUISSEGUR , Maire de Pointis-Inard

▪ Missions

Le SMEPE s'est fixé deux grands objectifs centrés sur les problématiques environnementales :

- **L'information et la concertation** des élus et des différents acteurs locaux sur divers sujets concernant l'environnement (réunions thématiques, colloques, visites de sites...), l'objectif est de favoriser le débat et l'échange d'expériences, de sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques ;
- **Sensibiliser et éduquer** le grand public à l'environnement et au développement durable, notamment par l'intermédiaire des collégiens en mettant à leur disposition différents outils pédagogiques thématiques (expositions, malettes, CD-Rom, film, affiches...) et en assurant des animations spécifiques en milieu scolaire ou lors de manifestations en lien avec l'environnement.

Réalisations en 2015

❖ Rencontres thématiques d'information, de débat et d'échanges

Au début de l'année 2015, 2 visites techniques suivies de rencontres d'information et de débat ont été proposées aux membres du SMEPE, 55 personnes ont ainsi bénéficié de ces rencontres/visites, 30 communes différentes ont participé à ces rencontres.

Ces rencontres ont pour objectif de faire l'état des connaissances et des enjeux sur des problématiques en lien avec l'actualité de l'environnement, de partager des expériences innovantes et des points de vues des différents acteurs (élus locaux, associations, experts scientifiques...) :

- **13 janvier 2015 : Rencontre débat sur le thème de l' « Eau potable – Procédés de traitements innovants » suivi de la visite de la station de traitement du LHERM**
- Au Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch -

Présentation de la réglementation, description des filières de traitement de l'eau potable, de l'évolution des techniques, évocation des polluants émergents.

Retour d'expérience avec la description du projet de filtration à membrane de la station de traitement du Lherm.

Suivi d'une information sur les financements par le Conseil départemental de la Haute Garonne.

- **3 février 2015 : Visite du Centre Nucléaire de Production Electrique « Golfech »**
- A Golfech, dans le Tarn et Garonne -

Visite de la centrale nucléaire de Golfech et présentation des problématiques de gestion des risques et de traitement des déchets.

Le reste de l'année a été consacré à l'organisation d'un colloque en lien avec la 21^{ème} conférence des nations unies de Paris 2015. Une journée d'échange et de partage d'expériences a ainsi été organisée en partenariat avec le Conseil départemental pour agir efficacement contre le changement climatique.

- **4 novembre 2015: « Les territoires haut-garonnais en action face au réchauffement climatique »**
- Diagora-Labège -

Cet événement s'est déroulé en présence de Serge Planton, climatologue toulousain membre du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat.

Près de 250 élus, agriculteurs, associations environnementales, acteurs du développement durable, collégiens... se sont mobilisés pour cet événement.

Le changement climatique est une réalité globale mais les solutions sont essentiellement locales. Des projets innovants et des initiatives locales pour lutter contre le réchauffement climatique ont été présentés sur plusieurs thématiques :

- comment économiser l'énergie et développer les énergies renouvelables,
- rénover les logements,
- se déplacer autrement,
- modifier les pratiques agricoles...
-

Ce colloque de réflexion et de partage d'expériences est labellisé COP21 par le Ministère de l'Environnement.

Le programme ainsi que les comptes-rendus de ces rencontres sont accessibles sur le site internet du SMEPE : www.environnement-haute-garonne.fr.

❖ **Assemblée Générale du 19 reportée au 24 mars 2015**

- Rapport d'activité 2014
- Orientations 2015
- Bilan des marchés sans formalités 2014
- Compte administratif et compte de gestion 2014
- Proposition de budget primitif 2015
- Questions diverses

❖ **Assemblée Générale du 26 juin reportée au 3 juillet 2015**

- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- Délégation de compétences de l'Assemblée Générale au Président
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
 - 5 titulaires et 5 suppléants en plus du Président
- Proposition d'actualisation de la convention de mise à disposition du personnel

❖ **Conseil d'Administration du 3 juillet 2015**

- Election du Président et du Bureau

❖ **Conseil d'Administration du 11 décembre 2015**

- Retour colloque du 04 novembre 2015 COP 21
- Demande d'adhésion de la commune de Montbrun- Lauragais
- Analyse du questionnaire SMEPE et propositions d'actions
- Planification des rencontres-débats pour 2016
- Débat d'orientations budgétaires

❖ **Outils pédagogiques**

Le SMEPE a développé une large gamme d'outils pédagogiques de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. L'objectif de tous ces supports (mallettes, expositions, multimédia, affiches...) est d'apporter une information claire, complète et indépendante, pour permettre aux différents utilisateurs de bien comprendre les enjeux de la protection de leur patrimoine et de leur santé, de réfléchir sur leurs propres attitudes quotidiennes et ainsi éveiller en eux la motivation et le geste éco-citoyens.

Ces outils pédagogiques sont mis gratuitement à disposition des équipes éducatives des collèges de Haute-Garonne, des mairies et des associations membres du SMEPE en fonction de la disponibilité des stocks et des animateurs.

Ces différents outils et leurs modalités de mise à disposition sont détaillés sur le site internet du SMEPE (www.environnement-haute-garonne.fr).

Pour l'année 2015 », 56 demandes ont été satisfaites. Ces livraisons concernent 56 collèges, 3 mairies, 1 associations, 1 médiathèque.

Outils mis à disposition durant l'année scolaire :

- 13 expositions "Eau"
- 10 expositions "Energies"
- 16 expositions "Déchets"
- 14 expositions "Bruit"
- 1 exposition "Rivière"
- 1 mallette "Air"
- 1 mallette "Arbre"

D'autres supports de sensibilisation ont également été distribués : DVD-Rom, affiches et cartes postales de la campagne « Bouge ta vie, sauve ta planète » et « Charte du Collégien à Vélo ».

❖ Site internet

Mis en ligne depuis décembre 2007, le site internet du SMEPE présente son fonctionnement et ses missions, ses domaines d'activités et ses actions de sensibilisation à l'environnement proposées aux établissements scolaires. Régulièrement mis à jour, ce site informe des actualités du syndicat, des comptes-rendus des rencontres-débats et visites réalisées ainsi que la procédure à suivre pour réserver des outils pédagogiques.

www.environnement-haute-garonne.fr

Fonctionnement

❖ Moyens matériels et en personnel

Pour gérer et animer le SMEPE, des moyens humains et matériels sont mis à la disposition du syndicat mixte par le Conseil départemental de la Haute-Garonne ; cette mise à disposition de personnel est formalisée par une **convention signée le 18 juin 2012** entre le Conseil départemental et le SMEPE. L'article 1 de la dite convention a été modifié lors de l'assemblée générale du 3 juillet 2014 (modification de l'article 1/avenant n°3).

Ainsi, en 2015, 7 agents titulaires ont été concernés pour partie de leur temps de travail par les activités du SMEPE :

- 1 agent de catégorie A de la filière technique à 5% du temps de travail
- 1 agent de catégorie A de la filière technique à 10% du temps de travail
- 1 agent de catégorie B de la filière technique à 70% du temps de travail
- 1 agent de catégorie B de la filière technique à 50% du temps de travail
- 2 agents de catégorie C de la filière technique à 50% du temps de travail
- 1 agent de catégorie C de la filière administrative à 30% du temps de travail

De plus, le SMEPE bénéficie de bureaux, véhicules de services, moyens de communication, et de prestations diverses (imprimerie, conseil juridique et communication,...) fournis à titre gracieux par le Conseil départemental

L'ensemble de ces apports en nature du Conseil départemental est estimé à 114.272,06 € dont 90% de charges de personnel ainsi que la mise à disposition à titre gracieux du matériel.

❖ Moyens financiers

Le SMEPE est un Syndicat mixte ouvert (regroupant des collectivités territoriales, des EPCI et d'autres personnes morales de droit public). C'est un établissement public qui fonctionne selon les règles de la comptabilité publique.

Ses recettes proviennent de la participation du Conseil départemental et des communes adhérentes.

En 2015, la participation demandée auprès du Département a été fixée à 20 000€.

Par délibération du Conseil d'Administration du 11 décembre 2015, la participation des communes est reconduite à 0,05€ par habitant/an, avec une exonération pour les communes de moins de 200 habitants, soit une participation globale de 31 141,10 € en 2015. Le montant de la participation des communes est calculé sur la base des recensements complémentaires de population (arrêtés parus aux Journaux Officiels).

Pour 2015, le budget total du SMEPE est de 487 659,15 € : 87 257,31€ pour la section fonctionnement et 442 401,24 € pour la section investissement.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des adhérents

Annexe 2 : Recueil des actes administratifs

Annexe 3 : Compte Administratif 2015